

# Facturation électronique des PME : sécuriser son projet et les gains escomptés

(1/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée  
Distanciel : 1 demi-journée  
Soit 3h30 au total

### PRIX

Présentiel / Distanciel  
590 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne impliquée dans les flux de facturation entrants et sortants
- Responsables financiers, qualité, comptabilité fournisseurset clients

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Identifier les différents enjeux fonctionnels et techniques de la dématérialisation pour votre organisation
- Distinguer les concepts fondamentaux en matière de facturation, de dématérialisation de la facturation et d'archivage
- Construire la démarche projet
- Identifier les bénéfices escomptés du projet

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### INTRODUCTION – ENJEUX DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Quels sont les enjeux de la dématérialisation pour les entreprises ? Pour l'administration fiscale ?
- Cadre réglementaire France : une adaptation inéluctable vers la dématérialisation
- Synthèse du cadre réglementaire de la facture

### ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET TECHNOLOGIQUE

- Dématérialisation : cadre législatif et avantages
- Dématérialisation fiscale : 3 types de solutions
- Les plateformes collaboratives

### ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DU TRAITEMENT DES FACTURES

- Vue d'ensemble des réglementations et tendances
- Différents modèles de contrôle de la TVA dans le monde
- Présentation de la réforme de la facturation électronique de 2024-2026 en France



# Facturation électronique des PME : sécuriser son projet et les gains escomptés

(2/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée  
Distanciel : 1 demi-journée  
Soit 3h30 au total

### PRIX

Présentiel / Distanciel  
590 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### BUSINESS CASE DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Enjeux et bénéfices escomptés pour la dématérialisation des factures clients
- Enjeux et bénéfices escomptés pour la dématérialisation des factures fournisseurs
- Evolutions technologiques permettant d'accroître les gains
- Automatisation du traitement de la facture

### DÉMARCHE PROJET

- Facteurs clés de succès de la mise en œuvre d'un outil de dématérialisation
- Grandes étapes d'un projet de dématérialisation
- Différents fonctionnalités proposées par les éditeurs
- Retours d'expérience sur différents projets

### Cas pratiques :

- › Définissez le niveau de maturité de votre processus de dématérialisation des factures fournisseurs et clients
- › Identifiez les axes de progrès et la cible à atteindre
- › Quiz

